

Racine.

Pourquoi un contrôle d'accès au Lycée Jean Racine ?

La mise en place d'un contrôle d'accès à l'entrée du Lycée s'explique par :

- Le niveau actuel du plan Vigipirate qui est placé au niveau « sécurité renforcée risque attentat »,
- L'existence d'un plan national de sécurité des écoles, collèges, et lycées.

Il s'agit d'assurer la sécurité des personnes qui fréquentent quotidiennement le lycée, c'est-à-dire vos enfants et les personnels qui les encadrent (enseignants, vie scolaire et agents).

Les élèves et les personnels de l'établissement peuvent accéder au lycée en utilisant leur carte HDF ou leur carte de restauration. Les personnes extérieures à l'établissement doivent systématiquement se présenter à la loge et décliner leur identité.

Le personnel de la loge et de surveillance est chargé de la mise en œuvre du contrôle d'accès. Il assurera ainsi la sécurité de chacun. Merci de les respecter et de vous adresser à eux avec bienveillance et respect.

Le Proviseur,


Laurent MARTINEL.